



PPR BOUTONNE
référence crue de 1982

- Zone A (risque fort) : zone inconstructible
- Zone B (risque moyen) : constructibilité "souple" et soumise à conditions particulières
- 18.00 : niveau maximum de la crue de 1982 estimé à partir des données de crue en régime NUP (altitude normale IGN 69)

direction départementale de l'Équipement Charente-Maritime

service de l'Urbanisme et de l'Habitat

cellule Services d'utilité publique Risques majeurs

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE NATUREL PRÉVISIBLE INONDATION

PPR - inondation

loi Barrière n° 95-101 du 2 février 1995 (article 16)
décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995 relatif aux PPR

commune de SAINT JEAN D'ANGÉLY

vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral en date du : 28 juin 1996

Echelle : 1/5 000
numérisation : novembre 2005
Saint-Jean-d'Angély WOR